

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 32-223-1915 11 mai 1915

n° 32-223-1915 11

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

11 mai 1915

Numéro JO

n° 223 du 31/05/1915

Date du numéro

31 mai 1915

### VISAS

Le Ministre des Colonies, Vu le décret du 1er Mai 1915, prohibant la sortie de l'or dans les Colonies de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc.

### TEXTE INTÉGRAL

Par dérogation aux prohibitions de sortie actuellement en vigueur, l'or peut être exporté ou réexporté sans autorisation spéciale lorsque l'envoi a pour destination la France.

**Gaston DOUMERGUE.**